



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sida

Question écrite n° 35015

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'utilisation du venin des abeilles dans le traitement du VIH. Indispensables pour notre biodiversité, les abeilles pourraient également être d'une grande utilité dans l'élaboration de traitements médicaux. Selon les chercheurs de la *Washington university*, leur venin aurait la capacité de détruire le virus de l'immunodéficience humaine (VIH). Déjà réputée efficace contre de nombreuses pathologies (affections rhumatismales, arthrites chroniques), il contiendrait une toxine, la mélittine, qui agirait contre les cellules infectées en perçant l'enveloppe protectrice du VIH ou d'autres virus. Si cette découverte est encore loin d'être commercialisée, les scientifiques parlent déjà d'élaborer un gel vaginal à but préventif, et annoncent dans un communiqué qu'ils espèrent « que dans les endroits où le VIH est largement répandu, les gens puissent utiliser ce gel pour stopper l'infection initiale ». Si des essais cliniques s'avèrent concluants, le traitement pourrait même être utilisé contre d'autres pathologies, à l'instar de l'hépatite B ou C, car leurs enveloppes protectrices sont elles aussi vulnérables à la mélittine. Aussi elle souhaite connaître l'avis du Gouvernement ainsi que ses projets suite à cette découverte.

Texte de la réponse

Une équipe de chercheurs américains de la Washington University School of Medicine de Saint- Louis a en effet utilisé une toxine provenant du venin des abeilles pour fabriquer des nanoparticules destinées à atténuer le caractère infectant du virus de l'immunodéficience humaine 1 (VIH-1). Leurs résultats ont été récemment publiés dans la revue *Antiviral Therapy* (Hood JL, Jallouk AP, Campbell N, Ratner L, et Wickline SA. *Antivir Ther.* 2013 ; 18 (1) : 95-103. *Cytolytic nanoparticles attenuate HIV-1 infectivity*). Les auteurs de cet article montrent que ces nanoparticules ne sont pas cytotoxiques pour les cellules vaginales testées et peuvent réduire le caractère infectant de certaines parties du VIH, en affaiblissant l'enveloppe protectrice de ce virus. Il s'agit du tout premier article sur ce sujet qui apporte de tels résultats. En France, aucun projet sur ce sujet n'a été déposé au cours des différents appels d'offres de l'agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales (ANRS) – agence autonome de l'institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). L'ANRS qui finance des projets de recherche soumis par la communauté scientifique lors d'appels d'offres bi-annuels, n'a pas été amenée pour le moment, à évaluer la pertinence scientifique de projet de recherche sur ce sujet. Par ailleurs, s'il est important de noter qu'il s'agit là d'une approche originale et unique, il convient toutefois de confirmer encore les résultats de cette recherche de la Washington University.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35015

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 7964

Réponse publiée au JO le : [11 octobre 2016](#), page 8208